



Fiche de données de sécurité

EXTINCTEUR ABC
N° FDS : AJT151030172E

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identification du produit

Nom du produit : Extincteur ABC

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Extincteur d'incendie

Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : ZHEJIANG ORIENTX FIRE SAFETY EQUIPMENT CO., LTD

Adresse : WUCHEYAN, HUANGJIABU, YUYAO CITY, ZHEJIANG PROVINCE, 315466, CHINE

Tél. : 86 574 62003911

Fax : 86 574 62003934

Courriel : elsa@orientxfire.com

Téléphone en cas d'urgences : 86 574 62003911

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification conforme à la réglementation (EC) N° 1272/2008 :

Irritation des yeux : Classe 2B
Irritation de la peau : Classe 3
Inhalation : Classe 5

Éléments d'étiquetage :

Symboles de danger :



Mot de mise en garde : MISE EN GARDE

Mentions de danger :

H313 Susceptible d'être dangereux en cas de contact avec la peau.
H320 Irrite les yeux
H333 Susceptible d'être dangereux en cas d'inhalation.

Mentions de précaution :

P101 En cas d'avis médical indispensable, se munir du produit ou de son étiquette.
P102 Maintenir hors de portée des enfants.
P234 Conserver dans le contenant d'origine.
P251 Contenant sous pression ; ne pas percer ni brûler, même après utilisation
P261 Éviter de respirer la poussière



Fiche de données de sécurité

EXTINCTEUR ABC
N° FDS : AJT151030172E

- P264 Bien se laver les mains et le visage après manipulation
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en cas d'utilisation de ce produit
 P281 Utiliser un équipement de protection individuelle au besoin
 P285 En cas de ventilation inappropriée, porter un équipement de protection respiratoire
 P301+322+331 En cas d'ingestion, boire 2-3 verres d'eau et ne pas tenter de faire vomir
 302+352 En cas de contact avec la peau, se laver avec du savon et de l'eau
 304+313+341 En cas d'inhalation et de détresse, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Demander l'avis/les conseils d'un médecin.
 305+351+338 En cas de contact avec les yeux, rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte, et continuer de rincer.
 337+313 Si l'irritation oculaire persiste, demander l'avis/les conseils d'un médecin.
 P401+402+403 Ranger le contenant ou l'extincteur d'origine dans un lieu bien aéré et sec.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/Préparation : Préparation

| Nom des composants | | Concentration/ % | N° CAS | N° EINECS | Classification (67/548/EEC) | Classification (1272/2008/EC) |
|---|---------------------------------|---------------------|-----------|-----------|--------------------------------|----------------------------------|
| Matériau du fût (acier au carbone enduit de résine époxy) | | - | - | - | - | - |
| Produit chimique sec | Dihydrogénophosphate d'ammonium | >95 | 7722-76-1 | 231-764-5 | R22,R36/37/38 | - |
| | Sulfate d'ammonium | | 7783-20-2 | 231-984-1 | R3 6/3 7/3 8 | - |
| | Autres produits non dangereux | équilibre | NA | NA | - | - |

Note :

- 1 : Les extincteurs d'incendie contiennent de l'air comprimé pour assurer un refoulement à haute vitesse du produit.
- 2 : Cette FDS est essentiellement préparée selon le produit chimique sec contenu dans l'extincteur.
- 3 : Texte complet des phrases de risque & mentions de danger apparaissant dans la Section 3 : voir Section 16.
- 4 : Cette FDS contient des informations très utiles essentielles à la manipulation sans danger et à l'utilisation correcte du produit. Cette FDS doit être conservée et communiquée aux employés et autres utilisateurs du produit.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de l'eau jusqu'à disparition de la douleur. Si une irritation se manifeste ou persiste, consulter un médecin.



Fiche de données de sécurité

EXTINCTEUR ABC
N° FDS : AJT151030172E

Contact avec la peau

Laver avec beaucoup de savon et d'eau. Si une irritation se manifeste ou persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si une irritation se manifeste ou persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Si la victime est consciente et alerte, lui faire boire 2-3 verres d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissements et si la victime est consciente, lui donner un peu plus d'eau pour diluer encore davantage le produit chimique. Empêcher l'aspiration ou l'ingestion du produit en laissant la victime sur le côté, tête plus basse que la taille. Consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Conditions médicales pouvant être aggravées par l'exposition

L'inhalation du produit peut aggraver les troubles respiratoires chroniques existants tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.

Tout contact avec la peau peut aggraver une maladie de peau existante. Une surexposition chronique peut entraîner une pneumoconiose (« Affection pulmonaire attribuable à l'inhalation de poussières »).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : N/A. Ce produit est un agent extincteur. Il est ininflammable et incombustible.

Procédures de lutte contre l'incendie spéciales : N/A

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Ce produit peut se décomposer en cas d'incendie et libérer des oxydes de carbone, de potassium et d'azote (Se référer à la Section 10).

Sensibilité aux chocs mécaniques ou charges statiques : Aucune

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

En cas de dispersion accidentelle, utiliser un équipement de protection respiratoire approprié. Nettoyer le produit en l'aspirant, en le nettoyant à l'aide d'un appareil humide et en le recueillant pour réduire la génération de poussière au minimum. Placer le produit dans un sac ou un fût en vue de sa mise au rebut. Si le produit est utilisé et/ou contaminé, utiliser un équipement de protection individuelle et des moyens de confinement adaptés à la composition du mélange. Éviter que le produit n'atteigne les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Éviter de respirer le produit et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié pendant la manipulation. Laver abondamment après manipulation (Se référer à la Section 8). Le produit doit être stocké dans son contenant ou son extincteur d'origine. Si le produit est conditionné sous pression (p. ex. un extincteur), inspecter le contenant pour repérer tout signe de rouille ou de dommages qui peut nuire à l'intégrité du contenant. Ne pas stocker le produit dans un milieu très humide et ne pas le mélanger avec d'autres agents extincteurs, particulièrement les agents à base de bicarbonate de potassium.



Fiche de données de sécurité

EXTINCTEUR ABC
N° FDS : AJT151030172E

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Limite de poussière nuisible :

OSHA TWA : 15 mg/m³

ACGIH TLV-TWA : 10 mg/ m³

Pendant l'utilisation de ce produit sur des incendies, des gaz d'échappement ou des produits de combustion incomplète constituent les principaux dangers associés aux troubles respiratoires. Dans le cadre de la fabrication de ce produit, les employeurs et employés doivent faire preuve de discernement pour déterminer les situations en milieu professionnel où il serait sage d'utiliser un masque anti-poussière ou un respirateur. Il est probable que la nécessité d'un équipement de protection respiratoire ne se fait pas sentir pour une utilisation de courte durée dans un lieu bien aéré.

Équipement de protection respiratoire : Utiliser un masque anti-poussière N-95 adapté aux expositions limitées et un appareil respiratoire filtrant muni d'un filtre haute efficacité pour les particules de l'air (filtres HEPA) pour des expositions de longue durée.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un appareil respiratoire filtrant complet.

Protection de la peau : Utiliser des gants et salopettes en nitrile, en latex ou autre matériau similaire. Il est indispensable d'adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Après avoir manipulé le produit, ne porter aucun aliment et produit à base de tabac à votre bouche ou n'utiliser aucun moyen de transférer le produit entre la main et la bouche jusqu'à ce que vos mains soient soigneusement lavées.

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Aspect : Poudre compacte jaune.

Odeur : Aucune

PH : 4,5, solution aqueuse à 1%.

Point d'ébullition/plage de température d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : Aucun

Inflammabilité (solide/gaz) : Ininflammable

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés oxydantes : N'est pas un oxydant

Pression de vapeur : Non applicable

Densité relative : Non applicable

Solubilité : Solubilité dans l'eau : 38 g/100 ml

Coefficient de partage : n-octanol/eau : Non déterminé

Viscosité : Non applicable

Densité de vapeur (air=1) : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable



Fiche de données de sécurité

EXTINCTEUR ABC
N° FDS : AJT151030172E

Température d'auto-inflammation : Ne s'enflamme pas

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Incompatibles : Magnésium, oxydants puissants tels que l'hypochlorite de calcium (chlore de la piscine), les alcalins forts et les acides isocyanuriques.

Produits de décomposition : Ce produit peut se décomposer dans un incendie et libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et du dioxyde de soufre. Des oxydes de phosphore et de l'ammoniac ont été signalés.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

Réactions dangereuses : Aucune

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Phosphate d'ammonium LD₅₀ (rat) : > 1000mg/kg de poids corporel. Organes cibles chez l'homme : les voies respiratoires, les yeux et la peau. Ce produit irrite le tissu épithélial et peut aggraver la dermatite. Rien n'indique que ce produit cause une sensibilisation.

Toxicité chronique : La pneumoconiose ou « Affection pulmonaire attribuable à l'inhalation de poussières » peut survenir à la suite d'une exposition chronique à la poussière.

Effets toxiques sur la reproduction : Ce produit est connu pour entraîner des effets sur le système reproducteur.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Aucun effet négatif. Offre des nutriments tels que l'azote et le phosphore essentiels à la vie végétale.

Dégradabilité : Se dégrade rapidement dans l'environnement humide ou mouillé.

Bioaccumulation : Donnée inconnue.

Mobilité dans le sol : Hydrosoluble. Peut s'infiltrer dans les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ce produit n'est pas un déchet dangereux conformément au RCRA ou ne figure pas sur la liste des déchets dangereux. Éliminer selon les réglementations locales ou gouvernementales, qui peuvent être plus restrictives que les réglementations fédérales. Ne pas oublier que le produit utilisé sur un incendie peut être modifié ou contaminé et, ainsi, fait l'objet de considérations relatives à l'élimination différentes.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe ou division de risque :

Extincteur d'incendie

Classe : 2.2



Fiche de données de sécurité

EXTINCTEUR ABC
N° FDS : AJT151030172E

UN N° 1044

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité répond aux exigences de la réglementation (EC) N° 1907/2006.

15.1 Réglementations/législations spécifiques à la substance et au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce produit.

RÉGLEMENTATIONS É.-U. (niveaux fédéral et étatique) et LOIS INTERNATIONALES SUR L'ENREGISTREMENT DES PRODUITS CHIMIQUES

Informations réglementaires fédérales É.-U.:

Aucun produit chimique contenu dans ce produit n'est soumis à une exigence en matière de rapport SARA ou n'a de quantités seuils de planification SARA ou de quantités à déclarer selon la CERCLA, ou n'est enregistré selon la réglementation TSCA 8(d).

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases R visées aux Sections 2 et 3.

R22 Dangereux si avalé

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Texte complet des mentions de danger visées aux Sections 2 et 3.

Date d'émission : 30-10-2015

Ces informations et recommandations sont fournies en toute bonne foi et considérées comme correctes à ce jour. Les informations et recommandations sont fournies sous réserve que les personnes les recevant seront en mesure de prendre les bonnes décisions sur la sécurité et le caractère approprié du produit pour leurs besoins. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, quant à la nature marchande des informations et recommandations fournies, ni quant à leur conformité à un usage spécifique, ni quant à toute autre nature, n'est donnée sur la base du produit ou des informations et recommandations. Nous ne faisons aucune déclaration concernant leur précision ou leur exhaustivité. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation ou de la fiabilité sur la base des informations et recommandations.

* * * FIN DE LAFDS * * *